

Compte-rendu réunion du Conseil municipal du 01/10/2018

Absent excusé : Néant

SAEP IFFERNET

Modification des statuts du Syndicat pour transfert du siège social de la communauté de communes à la mairie de Flaujac Poujols.

EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Lors de la réunion publique du 25 septembre, la FDEL et le parc ont exposé les bienfaits des coupures électriques nocturnes. Notre éclairage est de bonne qualité (LED et type lampadaire). Une coupure nocturne entraînerait environ 50% d'économie d'énergie. Il faut pour cela équiper les réseaux d'horloge astronomique (200€ l'unité). Trois sont prévus sur la commune.

Il a été retenu lors de la réunion les horaires suivants :

- de 22h à 6h d'octobre à mai
- de 24h à 6h de juin à septembre.

La commune pourra ensuite candidater au label village étoilé.

ENCAISSEMENT CHEQUE

Facture d'Enedis reçue récemment demandant le remboursement d'un arriéré de facturation sur plusieurs années survenu suite à un problème technique concernant le compteur temporaire de la fête votive. Le Comité des fêtes a fait un chèque afin de rembourser cette dépense. Délibération pour l'encaissement de ce chèque à l'unanimité.

CREATION REGIE

Édition d'un livre tiré à 100 exemplaires.

Création d'une régie pour encaissement du produit des ventes de livres. Le régisseur est Franck FERAYROL et le régisseur suppléant Didier BERTHIE.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Une exposition aura lieu à la salle des fêtes à partir du samedi 10 novembre après-midi. Elle reprendra les diverses expositions des 5 années écoulées.

La cérémonie au monument au mort aura lieu le 11 novembre à 11h.

AMENAGEMENT SECURITE SUR RD 10 ET 22

Le conseil Départemental a proposé un plateau d'intersection entrée village devant chez M. VIALETTE, un autre sur l'intersection devant chez M. ALAUX et un plateau simple devant chez M. CONDUCHE. Compte tenu que ces plateaux doivent être installés en agglomération, le Département va faire le nécessaire pour déplacer le panneau d'entrée d'agglomération.

Le conseil municipal approuve le projet.

LOGEMENT ANCIENNE MAIRIE

M. Cieutat, architecte, a présenté un projet. Les travaux devraient commencer début 2019.

REDEVANCE MUNICIPALE SYDED

Le SYDED a instauré une redevance communale pour l'ensemble des services rendus aux communes.

L'orientation actuelle est de revenir au porte-à-porte pour la collecte des ordures ménagères. Chaque logement aura un conteneur pucé et la redevance sera fonction du poids collecté.

PLUI

Coût de l'étude 220 000 € pour les 23 communes. Élaboration d'un PADD (Plan d'aménagement et Développement Durable). Début de l'étude à partir du 15 octobre. Ils vont venir explorer tous les terrains pour les relevés. Il faut leur laisser libre accès. S'y opposer est passible de poursuites. Un registre de souhait des propriétaires est accessible à la Mairie ce qui permet à chacun de chacun formuler leurs vœux. Une fois le PLUI élaboré, il ne pourra plus être changé.

QUESTIONS DIVERSES

Accompagnatrice scolaire : Ceci n'est pas réglementaire. Ce sujet sera discuté au congrès des maires qui se tiendra le dimanche 7 octobre à Lacapelle-Marival.

1000 mais à la pâte : Manifestation samedi 6/10 ; Rendez-vous à la salle des fêtes de Varaire à 8h30.

Levée séance 23h.